

2

GOUVERNANCE ET DÉMOCRATIE



La **gouvernance** est un ensemble de pratiques et de processus auquel une collectivité ou un groupe a recours pour s'organiser et prendre des décisions. La gouvernance permet de déterminer qui a le pouvoir de rendre des décisions, comment les décisions sont prises et qui en est responsable. Il existe plusieurs styles de gouvernance ou de leadership, comme les régimes autoratiques, démocratiques et ce que l'on appelle le style « laissez-faire ».

La gouvernance **autoritaire**, également appelée leadership autoritaire, est caractérisée par une personne exerçant un contrôle complet sur toutes les décisions, avec un apport minime des autres membres du groupe. La **gouvernance démocratique** repose sur un processus décisionnel collectif et le partage des tâches et de responsabilités, ainsi que sur des changements de leadership réguliers auxquels participent de nombreux membres du groupe. Par **laissez-faire**, on entend l'absence de style de leadership organisé ; il n'y a pas d'autorité responsable et les membres du groupe sont chargés d'atteindre tous les buts et de rendre toutes les décisions de la communauté.

Un **gouvernement** est constitué de personnes, d'institutions et de pratiques qui sont mises en place pour gérer le territoire, les ressources et les populations vivant à l'intérieur de ses frontières. Il y a différents types de gouvernements qui existent à travers le monde.

Les gouvernements peuvent être comparés en se penchant sur leur modèle de gouvernance, sur le nombre de personnes qui ont accès au pouvoir, les droits et libertés garantis aux citoyens et l'existence de la **règle de droit** (le principe selon lequel la loi s'applique à toute personne ou institution, de manière équitable). Il existe trois grands types de gouvernement : autoratique, oligarchie et démocratie.

Une **autocratie** est un type de gouvernement où le pouvoir politique est concentré entre les mains d'une seule personne qui règne sans restriction. Il n'y a pas de règle de droit et les citoyens ne sont pas consultés sur les décisions et les affaires du pays. Une autocratie peut être une dictature ou une monarchie absolue.

Dans une **dictature**, le dictateur, ou le petit groupe au pouvoir, exerce son pouvoir grâce au contrôle des masses, d'un parti politique ou de l'armée (ex. : Corée du Nord, Soudan). Une dictature s'installe généralement dans un pays à la suite d'un renversement militaire (ou d'un coup d'État). Le pouvoir est maintenu par un parti unique, sans l'appui de la population et sans opposition politique. Dans une dictature, les droits individuels et politiques sont restreints ; elle repose sur une forte présence militaire et les médias ne sont pas indépendants.

LEÇON 2 : GOUVERNANCE ET DÉMOCRATIE

Le terme **autoritarisme** est parfois employé pour désigner une dictature. Les gouvernements autoritaires exercent un contrôle sur la population, sans se préoccuper de ses préférences ou de l'opinion publique.

Une **oligarchie** est un type de gouvernement où le pouvoir reste dans les mains d'un nombre restreint de personnes, généralement les riches et les puissants qui ont obtenu leur statut grâce à leur ascendance, à leur richesse ou à leurs connaissances d'influents militaires ou politiciens (ex. : Chine, Venezuela). Les personnes assujetties à un régime oligarchique ont généralement certains droits et certaines libertés. De la même façon, une **aristocratie** est un régime de gouvernement où le pouvoir appartient à une classe de personnes spéciale. Les aristocrates sont liés aux familles royales par le sang ou l'anoblissement, alors qu'une oligarchie ne l'est pas.

Une **démocratie** est un type de gouvernement où la majorité des citoyens participe aux décisions politiques. Dans une **démocratie directe**, les citoyens eux-mêmes votent pour ou contre des propositions ou des lois spécifiques (p. ex. la Suisse). La forme de démocratie la plus courante est la **démocratie représentative** ou **indirecte**, où les citoyens élisent des politiciens qui prennent des décisions en leur nom (p. ex. Canada, États-Unis). Dans les pays démocratiques, les gens ont des droits et libertés protégés, comme la liberté de parole et de religion, la liberté d'association et le droit de participer à des élections libres et équitables et la liberté de se présenter comme candidat. Il existe différents types de démocraties représentatives dans le monde.

Une **monarchie** est une forme de gouvernement où un monarque (roi ou reine) ou la famille royale détient le pouvoir politique. Ce pouvoir est hérité et ne prend fin qu'à la mort du souverain (p. ex. Suède, Royaume-Uni). Le pouvoir des monarques peut varier ; dans une **monarchie absolue**, un monarque (ou un dictateur) détient la totalité des pouvoirs politiques et règne sur l'État et le peuple (Émirats arabes unis), alors que dans une **monarchie constitutionnelle**, ce pouvoir est de nature plus symbolique (p. ex. Canada). Dans une monarchie constitutionnelle, le pouvoir du monarque est limité par la Constitution, qui englobe les lois et principes fondamentaux d'une nation ou d'un État et qui définit les pouvoirs et fonctions du gouvernement, tout en garantissant certains droits aux citoyens. Dans une monarchie constitutionnelle, il y a un gouvernement élu démocratiquement, dirigé par un chef ; le monarque demeure le chef de l'État et se manifeste lors de fonctions cérémoniales.

Une **république** est un État souverain, un pays ou un gouvernement sans monarque, où tous les membres du gouvernement sont élus (incluant le chef de l'État) ; par conséquent, le gouvernement élu démocratiquement détient tous les pouvoirs politiques (p. ex. États-Unis, France). Comme dans une monarchie constitutionnelle, le gouvernement d'une république exerce le pouvoir selon la règle de droit et ses responsabilités sont souvent enchaînées dans une constitution.

Le système politique du Canada est une **démocratie parlementaire** et une **monarchie constitutionnelle**. Nous élisons des membres pour nous représenter au parlement

fédéral et aux assemblées législatives provinciales et territoriales. Le parti politique qui compte le plus grand nombre de représentants élus forme le gouvernement. Le monarque britannique, la reine Elizabeth II, est notre chef d'État. Elle est représentée par la gouverneure générale au niveau fédéral. Chaque action du gouvernement est entreprise au nom de la Reine, mais le pouvoir qui sous-tend chacune de ces actions repose sur le peuple canadien, par l'entremise de la Constitution. La Constitution du Canada est le principal document juridique du pays et englobe des lois, les décisions des juges, des ententes entre les gouvernements fédéral et provinciaux, les traditions, et nos droits civils et juridiques, tels que formulés dans la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Une **démocratie de consensus** fait appel à un modèle décisionnel fondé sur le consensus pour élaborer les lois et vise une approche plus collaborative et inclusive en tenant compte d'un vaste éventail d'opinions, par opposition à la règle de la majorité que l'on trouve dans d'autres types de démocraties. Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ont un gouvernement de consensus où le pouvoir politique appartient à un groupe de personnes sans affiliation politique.

QUESTION D'ORIENTATION

Qu'est-ce que cela signifie de vivre dans une démocratie ?

BUT

Les gouvernements sont composés du peuple et des institutions créées pour régir ou diriger un pays, une nation ou une communauté, et pour prendre des décisions au nom des citoyens.

Dans cette leçon, les élèves analysent les styles de leadership et modèles décisionnels en participant à un exercice de prise de décision. Ensuite, les élèves discuteront des types de gouvernement à travers le monde et de ce qui les distingue en ce qui a trait aux processus décisionnels, ainsi qu'aux droits et libertés des citoyens.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, je pourrai...

- analyser la dynamique du pouvoir et les différents systèmes de gouvernance ;
- décrire les différentes formes de gouvernements présentes dans le monde ;
- expliquer les valeurs et principes fondamentaux associés à la gouvernance démocratique.

INTRODUCTION

1. Revoyez le concept de gouvernance et écrivez le mot au tableau ou au tableau blanc. La gouvernance est un ensemble de pratiques et de processus auquel une collectivité ou un groupe a recours pour s'organiser et prendre des décisions.

2. Divisez la classe en trois groupes et demandez-leur de s'asseoir ensemble. Attribuez une décision réelle ou hypothétique (p. ex. aménagement des bureaux, thème pour

LEÇON 2 : GOUVERNANCE ET DÉMOCRATIE

une danse scolaire, collecte de fonds auprès des organismes de bienfaisance) et demandez à chaque groupe de trouver des idées pendant quelques minutes. Accordez aux élèves suffisamment de temps pour discuter de leurs idées.

3. Attribuez maintenant à chaque groupe l'un des modèles de gouvernance suivants et demandez-leur de prendre une décision finale en fonction des règles données.

Groupe A – Une seule personne prend la décision (p. ex. la première personne qui figure sur la liste des élèves de la classe) (dictature)

Groupe B – Seules quelques personnes sélectionnées (c.-à-d. seulement des hommes ou des femmes) peuvent participer au processus décisionnel (oligarchie)

Groupe C – Tous les membres du groupe auront une voix égale dans le processus de prise de décision (démocratie)

Groupe D – Ne pas donner de directives ou de règles (laissez-faire)

4. Pendant que les groupes viennent à leur décision, observez le fonctionnement de chaque groupe et prenez des notes (p. ex. la dynamique du pouvoir, le niveau d'engagement des différents membres, le temps nécessaire pour prendre la décision). Cela contribuera à alimenter des discussions animées par la suite. Sinon, vous pouvez demander à un élève d'observer chaque groupe et de prendre des notes.

Note au personnel enseignant : Le groupe A peut devenir indiscipliné, car la plupart des membres du groupe n'auront pas voix au chapitre, mais cela se traduira par une discussion fructueuse par la suite.

5. Rassemblez les groupes et demandez à chacun de décrire leur expérience. Questions visant à lancer la discussion :

- A-t-on réussi à prendre une décision rapidement ?
- Est-ce que tout le monde était d'accord avec la décision ?
- Dans quelle mesure étiez-vous heureux de la décision prise ? Pourquoi ?
- Quel genre de sentiment s'est développé au sein du groupe ?
- À quel point tous les membres étaient-ils concernés par l'activité ?

ACTIVITÉS

1. Expliquez aux élèves que le travail de tout gouvernement consiste à prendre des décisions au nom des citoyens. La mesure dans laquelle les citoyens ont accès au pouvoir, qu'ils aient des droits et des libertés ou que leurs opinions soient entendues, dépend du type de système de gouvernance.

2. En utilisant les diapositives 2 et / ou la vidéo « Gouvernement et démocratie », examinez le rôle du gouvernement et des différents systèmes de gouvernance. Suggestions de questions à aborder lors des instructions et discussions :

- Quels mots vous viennent à l'esprit lorsque vous pensez au mot « gouvernement » ?

- Quel est le rôle du gouvernement ? En quoi ce rôle vous concerne-t-il ?
- Quels sont les différents types de gouvernements dans le monde et en quoi diffèrent-ils ?
- Quel est le type de gouvernement au Canada ?

Mots clés : autocratie, dictature, oligarchie, démocratie, monarchie, monarchie constitutionnelle, république, consensus, démocratie parlementaire.

En revoyant les types de gouvernement, demandez aux élèves de répartir l'information dans un organisateur graphique (fiche 2.1). Les élèves peuvent choisir leurs propres catégories ou vous pouvez proposer des conseils. (Voir la référence 2.2).

Par exemple :

- Combien de personnes ont accès au pouvoir ?
- Comment les dirigeants sont-ils choisis ?
- Les citoyens participent-ils à la prise de décision ?
- Existe-t-il une règle de droit ?
- Y a-t-il une constitution ?
- Quels sont les droits et quelles sont les libertés des citoyens ?

3. Présentez le document 2.3 et expliquez qu'il existe plusieurs principes directeurs qui servent de fondement à la démocratie.

4. Divisez la classe en différents groupes et assignez à chaque groupe un des principes de la démocratie. Chaque groupe crée un scénario illustrant le respect de ce principe, et un scénario illustrant le déni de ce principe. Les scénarios seront ensuite présentés à la classe dans le cadre d'un sketch ou d'une présentation orale.

CONCLUSION

Lancez une brève discussion sur la gouvernance et la démocratie, ou demandez aux élèves d'écrire leurs réflexions sur l'une ou plusieurs des questions suivantes :

- Selon vous, quel est le principe démocratique le plus important et pourquoi ?
- Quel est le principe démocratique qui vous touche de plus près ?
- Quel est le principe démocratique qui vous paraît le plus évident ou le plus pertinent dans votre vie ?
- Qu'est-ce que cela signifie, pour vous, de vivre dans une démocratie ?

ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DE L'ÉLÈVE

Demandez aux élèves de réfléchir à un exemple d'un sujet d'actualité qui montre le respect d'un principe démocratique et le déni d'un principe démocratique.

FICHE 2.1 : COMPARER DIFFÉRENTS TYPES DE GOUVERNEMENT

Remplissez le repère graphique ci-dessous pour comparer différents types de gouvernement. Sélectionnez vos propres catégories à comparer.

République						
Monarchie constitutionnelle						
Monarchie absolue						
Oligarchie						
Dictature						

RÉFÉRENCE 2.2 : COMPARER DIFFÉRENTS TYPES DE GOUVERNEMENT

	Dictature	Oligarchie	Monarchie absolue	Monarchie constitutionnelle	République
Pouvoir politique/ autorité	Une seule personne ou un groupe possède tous les pouvoirs sur le plan politique.	Un type de gouvernement où le pouvoir appartient à un petit groupe de privilégiés.	Le monarque (ou dictateur) conserve la totalité des pouvoirs politiques et règne sur l'État et le peuple.	Le pouvoir est partagé par tous les citoyens.	Le pouvoir est partagé par tous les citoyens. Les citoyens ont accès au pouvoir et peuvent occuper une charge publique.
Leadership	Une dictature s'installe généralement dans un pays à la suite d'un renversement militaire (ou coup d'État) ou par le contrôle d'un mouvement de masse.	Le pouvoir des dirigeants est souvent transmis par la lignée familiale ou repose sur la richesse.	Le pouvoir des dirigeants est souvent transmis par la lignée familiale.	Élections justes et équitables;	Élections justes et équitables; tous les membres du gouvernement sont élus (incluant le chef de l'État).
Participation des citoyens aux décisions	Les gouvernements autoritaires exercent un contrôle sur la population sans se préoccuper de ses préférences ou de l'opinion publique. Les citoyens ne participent pas au processus décisionnel.	Les gouvernements autoritaires exercent un contrôle sur la population sans se préoccuper de ses préférences ou de l'opinion publique. Les citoyens ne participent pas au processus décisionnel.	Les gouvernements autoritaires exercent un contrôle sur la population sans se préoccuper de ses préférences ou de l'opinion publique. Les citoyens ne participent pas au processus décisionnel.	Les valeurs et préoccupations des citoyens sont prises en compte dans les processus et pratiques démocratiques.	Les valeurs et préoccupations des citoyens sont prises en compte dans les processus et pratiques démocratiques.
Règle de droit	Les dirigeants sont au-dessus de la règle de droit.	Les dirigeants sont au-dessus de la règle de droit.	Les dirigeants sont au-dessus de la règle de droit.	Les monarchies sont au-dessus de la règle de droit; les citoyens doivent obéir.	Existence de la règle de droit; les lois sont appliquées de façon égalitaire, juste et uniforme, et visent tous les citoyens et toutes les institutions.
Constitution	Il n'y a généralement pas de constitution; les autorités ne sont régies par une constitution.	Il n'y a généralement pas de constitution; les autorités ne sont régies par une constitution.	Il n'y a généralement pas de constitution; les autorités ne sont régies par une constitution.	Il n'y a généralement pas de constitution; les autorités ne sont régies par une constitution.	Existence d'une constitution, qui comprend les principes et les lois fondamentaux, définit les fonctions du gouvernement et garantit certains droits à la population.
Droits et libertés	Les citoyens ont des droits et libertés limités.	Les citoyens ont certains droits et certaines libertés.	Les droits et libertés des citoyens ne sont pas garantis.	Les droits civils et individuels sont protégés.	Les droits civils et individuels sont protégés.

DOCUMENT 2.3 : LES PRINCIPES DE LA DÉMOCRATIE



Égalité et droits de la personne

Toutes les personnes ont une valeur égale et toutes ont les mêmes possibilités. Personne ne doit faire l'objet de discrimination fondée sur son origine raciale, sa religion, son origine ethnique, sa langue, son sexe ou son orientation sexuelle. Les droits de tous les citoyens sont protégés, par exemple :

- Tout le monde a le droit de résider et de se déplacer dans son propre pays
- Tout le monde a le droit de quitter son pays et d'y revenir
- Tout le monde a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion
- Tout le monde a droit à la liberté d'opinion et d'expression
- Tout le monde a le droit d'organiser des manifestations pacifiques et d'y participer.



Liberté économique

Le gouvernement autorise la propriété privée de biens et d'entreprises. Les gens ont le droit de choisir leur travail et de se joindre à un syndicat. On accepte généralement l'existence d'un marché libre au sein d'une démocratie, où le gouvernement ne doit pas exercer de contrôle sur l'économie.



Charte des droits

Une liste établie des droits et libertés des citoyens. Ce document explique les libertés qui sont garanties à tous et protège la population des abus de pouvoir du gouvernement. La Charte canadienne des droits et libertés fait partie dans la Constitution du Canada et son application peut être ordonnée par les tribunaux.



Règle de droit

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi, sans discrimination. Personne ne peut se placer au-dessus de la loi – cela comprend les élus, la police ou les membres de l'armée. Les lois sont appliquées de façon égalitaire, juste et uniforme.



Contrôle de l'abus de pouvoir

Par corruption, on entend l'utilisation de fonds publics par des représentants du gouvernement à leur propre usage ou l'exercice du pouvoir d'une façon illégale. Afin d'offrir une protection contre ces abus de pouvoir, les gouvernements démocratiques sont souvent structurés de façon à limiter les pouvoirs des titulaires de charges gouvernementales et de ceux qui travaillent pour eux.



Élections justes et équitables

Les élus sont choisis par le peuple de façon juste et équitable. Les élections se tiennent régulièrement, généralement à tous les quatre à cinq ans. Les citoyens adultes ont le droit de voter et de se présenter comme candidats – sans égard à la race, au sexe, à l'origine ethnique et au statut économique. Il ne doit y avoir aucun obstacle au vote, aucune intimidation, corruption ou menace aux citoyens avant ou pendant une élection.

DOCUMENT 2.3 : LES PRINCIPES DE LA DÉMOCRATIE



Plusieurs partis politiques participent à l'élection et jouent un rôle au sein du gouvernement. Les systèmes multipartites permettent au gouvernement de bénéficier d'une diversité de points de vue et de proposer aux électeurs différents candidats et idéaux, ou différentes politiques. Les pays qui n'ont qu'un seul parti sont généralement des dictatures ou des autorités.



La participation des citoyens au sein d'une démocratie est plus qu'un droit, elle est un devoir. Cette participation peut prendre diverses formes : se présenter comme candidat, voter, s'informer, débattre de différents enjeux, participer aux assemblées dans la communauté, payer ses impôts, faire partie d'un jury et manifester. La participation des citoyens est essentielle à une saine démocratie.



Les élus sont responsables de leurs actions et doivent rendre des comptes à la population. Les fonctionnaires doivent prendre des décisions et exécuter leurs tâches en fonction des souhaits et de la volonté de ceux qu'ils représentent, et non d'eux-mêmes. Pour que le gouvernement soit tenu responsable, la population doit être informée de ses actions. Un gouvernement transparent tient des assemblées publiques et permet aux citoyens d'y participer. Les médias et les citoyens sont tenus informés des décisions qui sont prises.



Les tribunaux et l'appareil judiciaire doivent être impartiaux. Les juges et le système de justice sont libres d'agir sans l'influence ou l'ingérence des pouvoirs exécutifs ou législatifs du gouvernement. Ils ne doivent pas être corrompus ou influencés par des personnes, des entreprises ou des groupes politiques externes.



La société est composée de personnes provenant de différentes cultures, qui pratiquent différentes religions, représentent différentes races et ont différentes identités de genre et orientations sexuelles. Les voix de ces différents groupes sont valorisées. Les sociétés démocratiques font preuve de tolérance politique et les droits des minorités et d'autres groupes sont protégés. Ceux qui n'ont pas le pouvoir doivent être autorisés à organiser des assemblées et à s'exprimer.



Les élections justes et équitables font des gagnants et des perdants. Les perdants et leurs partisans doivent accepter d'avoir perdu une élection. La démocratie dépend du transfert pacifique des pouvoirs d'un parti à un autre.

Traduction tirée de: *Deliberating in a Democracy in the Americas* (2011). Tiré à l'origine et adapté de *Democracy for All* (Street Law, Inc. 1994).